



Facture de l'etranger pour une entreprise en france

Par **ispicedinewbie**, le **02/05/2010** à **14:19**

Bonjour,

voila je suis resident en chine, et je travail pour des entreprises en France.

Je fais donc des facturations au entreprise provenant de chine.

Un comptable francais m'a dit que lorsqu'une entreprise payais une facture venant d'un pays etranger elle devait payer 30% de la facture a l'etat. J'aimerais donc avoir une confirmation de se probleme.

Merci bien

Par **Emphyteose**, le **06/05/2010** à **12:39**

Bonjour,

Ce comptable vous a-t-il dit à quel titre ces sommes seraient dues ? Est-ce fiscal ? Car, à ma connaissance, hormis l'impôt sur le sociétés dont le montant est d'environ 30 % (mais pas applicable ici), je ne vois pas de quoi il s'agit.

Bien cordialement,
Laurent